



Le Ministre

**PROCES VERBAL N°001 /CAB/MIN-ECO&COM/DNP/2014
D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHE N° 001/CGPMP-CE/2014
RELATIF A L'ACQUISITION DES VEHICULES TERRESTRES EN FAVEUR
DU SECRETARIAT GENERAL AU COMMERCE**

L'an deux mille quatorze, le 29^{ème} jour du mois d'octobre, la Commission de Passation des Marchés Publics de la CGPMP du Ministère de l'Economie et Commerce- Secrétariat Général au Commerce Extérieur, a procédé à l'examen du rapport d'évaluation des offres relatives à l'acquisition des véhicules terrestres en faveur du Secrétariat Général au Commerce Extérieur présentées par la Sous-Commission d'Analyse des Offres.

Ont été présents :

1. L'autorité Contractante ou son Représentant : Président,
2. Le Chargé d'Etudes des Questions Administratives, des Relations avec des Associations Patronales et Syndicales : Membre ;
3. Le Secrétaire Permanent : Membre ;
4. Le Directeur Chef des Services Généraux du Personnel et des Finances : Membre ;
5. Le Chef de Division de l'Intendance : Membre ;
6. La Sous Gestionnaire des Crédits : Membre ;
7. La Présidente de la Sous-Commission d'Evaluation : Membre.

Un seul point a été inscrit à l'ordre du jour, à savoir :

Réception et examen du rapport de la Sous-commission d'Analyse des Offres et Attribution, à titre provisoire du Marché n° 001/CGPMP-CE/2014.

Le procès-verbal d'ouverture des plis, lu en séance, a renseigné que trois (3) Candidats ci-dessous ont répondu à l'appel.

Il s'agit de :

**ECOMITRA SPRL ;
GLOBAL ASSURANCES SERVICES ;
SOTRACOS S.P.R.L.**

Après débat et délibération, les Membres de la Commission de Passation des Marchés, dont liste nominative en annexe n'ont émis aucune objection quant à la proposition d'attribution faite par la Sous-Commission d'Analyse.

Sur ce, ladite Commission a provisoirement attribué le marché ci-haut évoqué à la société ECOMITRA Sprl pour un montant de **130.200.000 FC (Francs congolais Cent trente million deux cent mille)** toutes taxes comprises.

Pour le Ministre en Mission,


Me Justin KALUMBA MWANA NGONGO
Ministre des Transports et Voies de Communication